JANVIER 2024 / MARS 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

1- PRESENTATION

2- L'ÉCOLE EN CHIFFRES

3- ACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

4- ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

5- BILAN

1. PRÉSENTATION

L'École municipale de musique rassemble neuf professeurs qui enseignent douze disciplines : piano, trompette, guitare électrique, guitare classique, guitare basse, saxophone, violon, violoncelle, clarinette, batterie, piano jazz et formation musicale.

Elle propose également des cours de pratique collective, tels qu'un orchestre d'harmonie, un ensemble de saxophones, un atelier de musique actuelle, deux ateliers de jazz, un atelier de percussions, un ensemble de guitares classiques et une classe d'accompagnement pour les pianistes.

L'École municipale de musique a pour mission de rayonner sur le territoire en développant les pratiques artistiques à destination de l'ensemble de la population.
Son action vise à réduire les inégalités d'accès à la culture dans une démarche de cohésion sociale.

2-L'ÉCOLE EN CHIFFRES

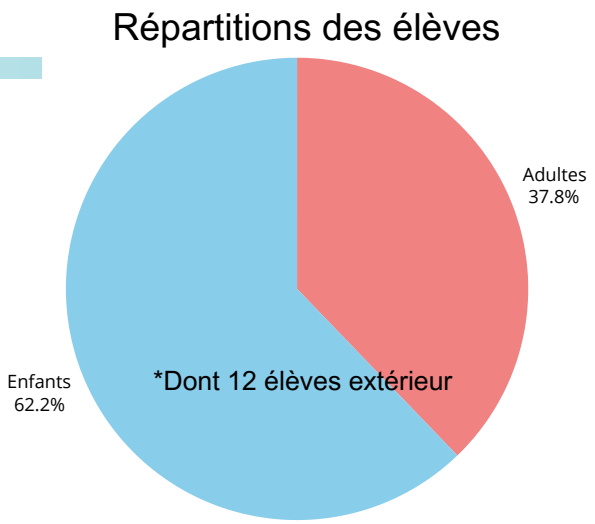

11 disciplines

82 élèves

9 professeurs

8 ateliers de pratique collective

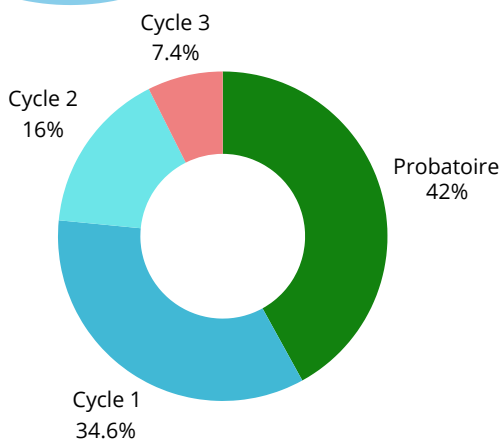

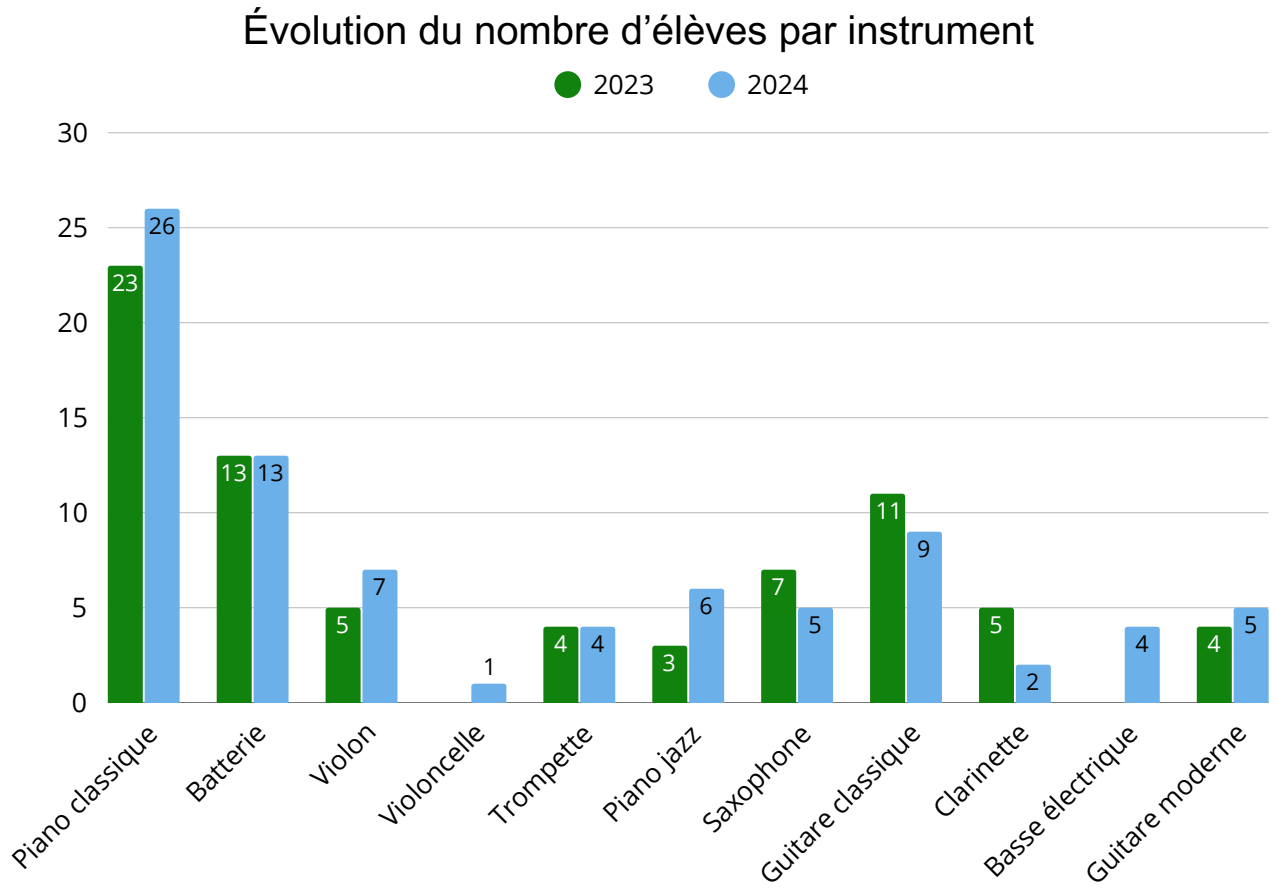

Inscriptions 2024/2025 82 %

Évolution du nombre d'élèves par instrument (2023-2024)

LES BIENFAITS DE LA PRATIQUE MUSICALE

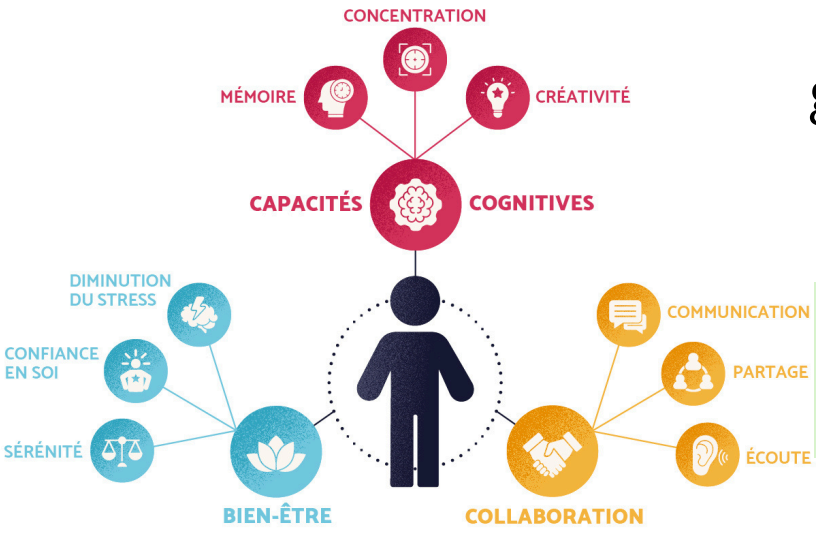

Le volume horaire global d'enseignement hebdomadaire est de 59h35

Piano 15h15

Saxophone 4h30

Trompette 2h

Guitare moderne 4h

Guitare classique 6h30

Batterie 9h

Clarinette 2h

Violon 4h30

Violoncelle 30 minutes

Jazz 8h30

La fréquentation du département Jazz connaît une nette augmentation

Formation musicale 4h.

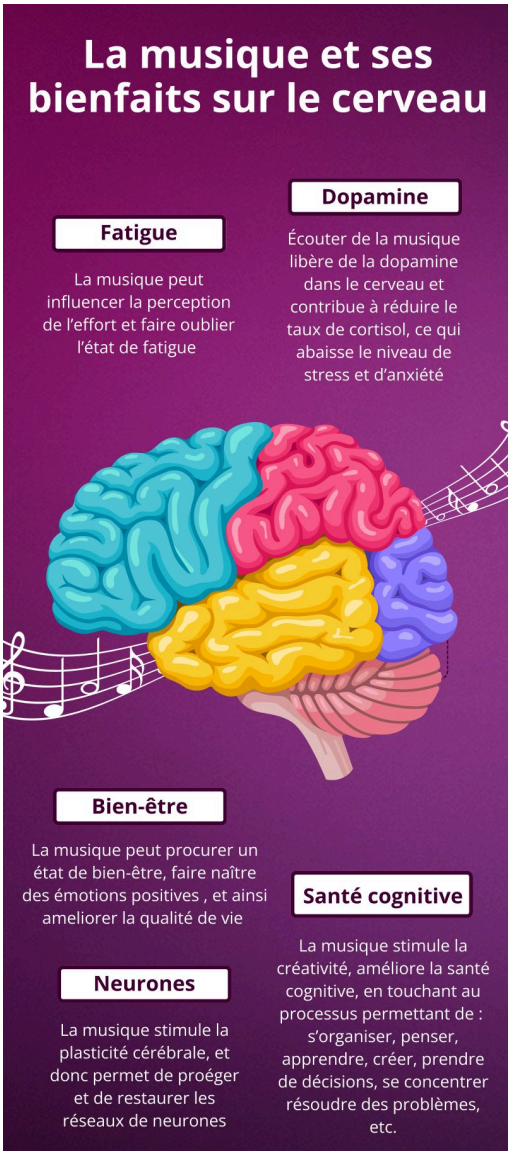

3- ACTIVITÉS ET RAYONNEMENT

L'école de musique maintient l'essentiel de ses activités sur la commune.
En plus des événements traditionnels tels que:

- Le Téléthon
- Les illuminations de Noël
- Les commémorations
- Le concert des professeurs (non maintenu pour 2025)
- Le concert des élèves
- La Fête de la Musique

L'école a également participé, en juillet 2024, au festival "La Belle Récré". Elle a aussi été sollicitée par la brigade de gendarmerie de Lambesc, représentée par l'adjudant Benoît, pour animer la Sainte-Geneviève, patronne des gendarmes, marquant ainsi son rayonnement au-delà de la commune.

Par ailleurs, une master class de jazz, animée par Alex Terrier (musicien nominé aux Grammy Awards avec le Mingus Big Band), aura lieu en mai 2025.

Nous allons également signer avec Alex Terrier une convention encadrant un stage de jazz, qui se tiendra dans les locaux de l'école fin août. Ce stage accueillera des stagiaires venus de France et d'Europe. Logés et nourris sur la commune pendant cinq jours, ils contribueront ainsi à la vie économique du village.

Les élèves nous donnent rendez-vous le 24 mai 2025, salle du 4 Septembre, pour un concert plein de talent et d'émotion.

Le nombre et la diversité des événements auxquels participe l'école de musique témoignent non seulement de la qualité de son action auprès des usagers, mais aussi de sa volonté et de sa capacité à s'inscrire activement dans la vie locale.

4- ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

- Le fonctionnement administratif de l'école (inscriptions, suivi pédagogique, utilisation du logiciel Lasido) est efficient.

- Cette année, nous mettons en place l'obtention d'un diplôme marquant chaque changement de cycle dans le parcours de l'élève au sein de l'école de musique.

- Après avoir étudié le fonctionnement du système d'entrée de l'école (badgeuse) et tenté à plusieurs reprises de l'optimiser, la municipalité a décidé de se tourner vers un nouveau dispositif.

L'équipe pédagogique

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux professeurs:

- Loïc Bicais – Guitare classique
- Tom Bousquet – Département jazz

Leur intégration dans l'équipe a été rapide et particulièrement efficace.

Tous les professeurs font preuve d'une implication, d'une réactivité et d'un professionnalisme remarquables.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école de musique a été remanié et doit être soumis à l'approbation du conseil municipal.

5- BILAN

L'école de musique fait face à de nombreux défis, néanmoins, elle parvient à fonctionner de manière équilibrée en proposant des apprentissages exigeants tout en restant aussi ludique et attrayante que possible.
Elle remplit ses objectifs de cohésion sociale en s'appuyant sur des ateliers de pratique collective, véritables lieux d'échanges et de rencontres, qui participent activement à la politique culturelle de la commune.

Cependant, malgré des initiatives telles que des interventions en centre aéré et des propositions de pratiques moins conventionnelles, comme la musique assistée par ordinateur et le beatbox, elle peine à toucher un « nouveau public ».

Le service a su s'adapter aux attentes des usagers tout en conservant son identité et sa vocation initiale. Parmi les défis de l'école de musique, celui d'exploiter pleinement son potentiel dans des locaux peu fonctionnels reste un enjeu majeur.

L'ambiance demeure sereine et dynamique, l'équipe pédagogique est soudée, les professeurs sont force de proposition et bénéficient du soutien de parents et d'élèves très impliqués dans la vie de l'école. Les relations avec les élus en charge sont fluides, directes et productives.

Nul doute que l'école de musique saura participer et accompagner le développement de la vie culturelle de la collectivité dans ses perspectives à venir.

Lionel PELLISSIER
Directeur école municipale de musique.

JANVIER 2024 / MARS 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉS